



ÉCOLE INTERNATIONALE DE SUMI-E

PRESENTATION GENERALE

L'Ecole enseigne la méthode de peinture sumi-e du Maître internationalement reconnu Beppe Mokuza (*voir une courte biographie des enseignants page 4*). Le sumi-e est la peinture traditionnelle japonaise à l'encre de Chine, le terme japonais « sumi » signifie encre noire, « e » signifie peinture (*voir « Qu'est-ce que le sumi-e » page 2*).

L'Ecole est ouverte à tous, elle est particulièrement destinée aux personnes qui souhaitent faire de l'enseignement du sumi-e leur métier, à celles qui cherchent à approfondir leur pratique personnelle, aux artistes qui désirent acquérir de nouvelles compétences, cela en 4 ans.

L'enseignement est donné lors de séminaires, 120 heures par an (*voir « Calendrier » page 3*). La pratique s'appuie sur un ensemble de modèles conçus spécifiquement pour une progression sur la durée du cursus. Un cycle de cours théoriques permet d'aborder l'ensemble des racines du sumi-e : historiques, philosophiques, culturelles, ... ainsi que des points techniques.

Comme le programme est commun à tous les élèves, alors que chacun est à un point très différent de son chemin, un programme de suivi individuel fait partie du cursus, pour soutenir l'effort de pratique personnelle entre deux séminaires. 30 heures par an de suivi sont allouées à chaque élève.

Malgré les spécificités décrites ci-dessus, les séminaires sont ouverts à tous. En tant qu'auditeur libre, il est possible de ne suivre qu'une partie des séminaires (*voir « Tarifs » page 3*).



QU'EST-CE QUE LE SUMI-E ?

« D'origine chinoise, cette méthode de peinture à l'encre de Chine appelée sumi-e a été introduite au Japon par des moines zen il y a plus de cinq siècles. Avec un simple pinceau, une barrette d'encre, une pierre et du papier de riz, on concentre son attention sur le moment présent. On laisse aller ses pensées, on élimine les tensions du corps grâce à une bonne posture et une respiration correcte. Cette façon de peindre peut révéler la créativité de celui qui la pratique, le rendre plus sensible, plus attentif et plus harmonieux dans l'acceptation de soi, des autres et de ses propres difficultés et le mettre en lien avec la source de la vie qui est en lui. Les élèves travaillent tous ensemble dans l'harmonie et la concentration, dans une atmosphère calme et silencieuse. Il n'y a pas de compétition en vue d'un résultat, c'est un travail de patience qui vise à affiner la sensibilité de chacun, pour arriver à une caractéristique définie de son propre mode expressif et à la fluidité du geste, comme si produire une fleur, un rocher, un bambou émanait presque naturellement de notre propre corps. » (D'après Beppe Mokuza)

生
の
息
を
感
ず



CALENDRIER

Dates des séminaires de l'année 2019-2020 :

Samedi 19 – dimanche 20 octobre 2019, avec A. Plaignaud

Samedi 16 – dimanche 17 novembre 2019, avec A. Plaignaud

Samedi 14 – dimanche 15 décembre 2019, avec A. Plaignaud

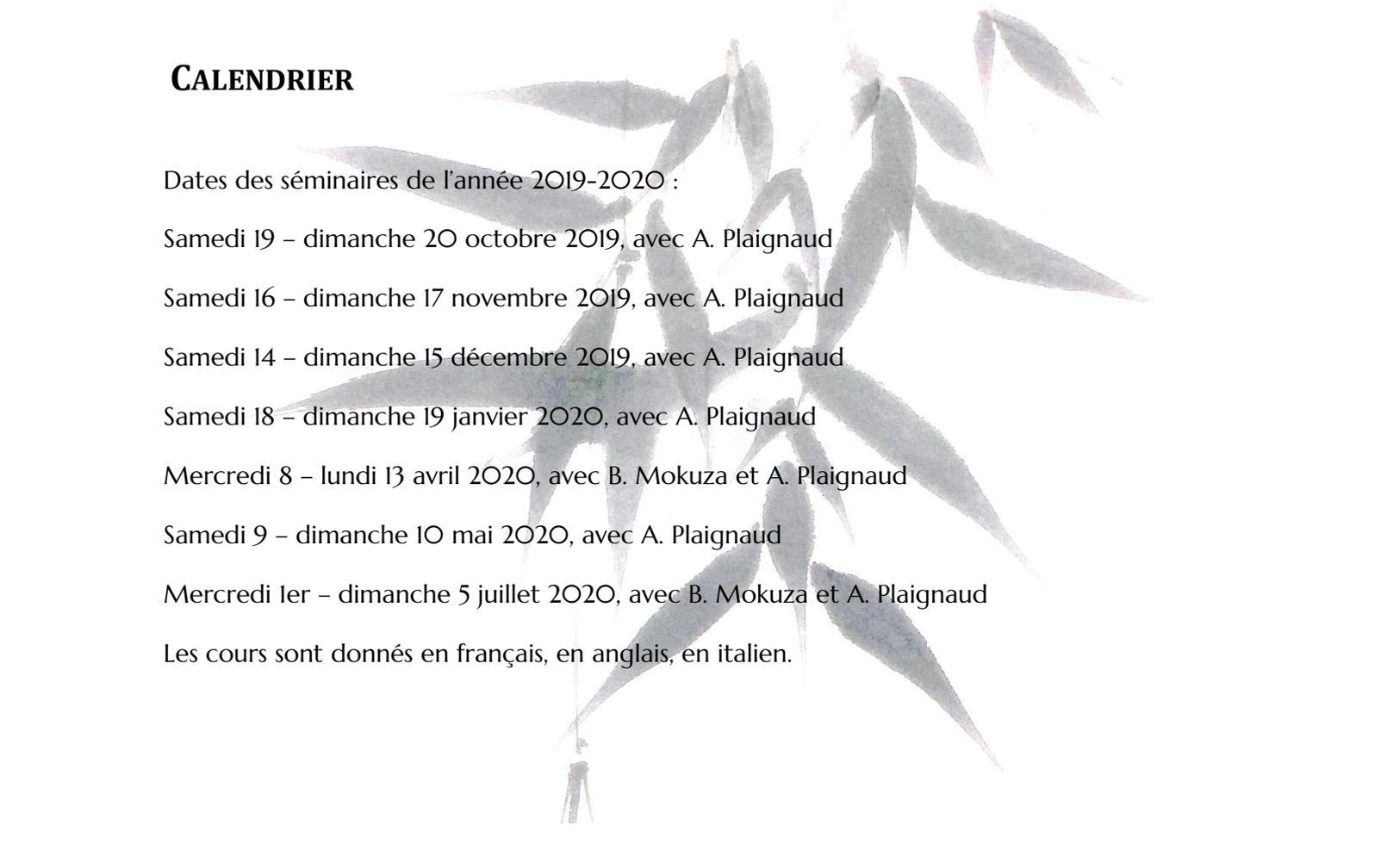
Samedi 18 – dimanche 19 janvier 2020, avec A. Plaignaud

Mercredi 8 – lundi 13 avril 2020, avec B. Mokuza et A. Plaignaud

Samedi 9 – dimanche 10 mai 2020, avec A. Plaignaud

Mercredi 1er – dimanche 5 juillet 2020, avec B. Mokuza et A. Plaignaud

Les cours sont donnés en français, en anglais, en italien.





INFORMATIONS PRATIQUES

L'Ermitage à Versailles accueille les séminaires. Ce lieu est spécialisé dans les sessions de connaissance de soi ou de ressourcement spirituel, dans un cadre datant du XVIII^e siècle. Il offre une restauration et des hébergements sur place.



MODALITES D'INSCRIPTION

Il est demandé, en préalable à l'inscription au cursus complet, une lettre de motivation et un entretien avec Beppe Mokuza et avec Alain Plaignaud, respectivement Président d'honneur et Président de l'Ecole.

Une attestation signée des représentants légaux est demandée pour les mineurs.

Il est demandé à tous les participants de prendre connaissance du Règlement Intérieur de l'Ecole et de signer les Conditions Générales de Vente.

TARIFS

Le montant de l'année 2019-2020 est de 2.400 €. Les conditions de règlement sont décrites dans le Règlement Intérieur, en particulier les possibilités de paiement échelonné.

Pour les auditeurs libres, le montant des weekends est de 240 €, le stage d'avril de 650 €, celui de juillet de 590 €.

Hors programme de suivi individuel, il est possible de s'entraîner à l'avance aux modèles au programme d'un séminaire, ou de poursuivre le travail d'un séminaire, cela pendant les cours organisés par les Ateliers de l'Encre Poétique. Voir <http://encrepoetique.fr>

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations, en particulier sur le Règlement intérieur et les Conditions générales de vente, merci de vous reporter au site de l'Ecole : <http://ecole.sumi-e.fr> ou d'adresser un email à : ecole@sumi-e.fr



QUI SOMMES-NOUS ?

L'Ecole est une association sans but lucratif, dont le siège est à Versailles, et dont la mission est de promouvoir l'enseignement et la pratique de la peinture traditionnelle japonaise (sumi-e) selon la méthode du Maître de sumi-e Beppe Mokuza.



LES ENSEIGNANTS



BEPPE MOKUZA

Président d'honneur de l'Ecole.

Beppe Mokuza est un moine appartenant à la tradition du Bouddhisme Zen Sôtô, il est disciple du Maître Zen Roland Yuno Rech. Il est fondateur du Bodai Dojo à Alba, en Italie du Nord. Pendant 30 ans il a dédié sa vie au sumi-e et à la pratique de la méditation Zen, exposant ses œuvres et donnant des conférences à travers toute l'Europe. Depuis qu'il s'est mis en chemin, Beppe Mokuza associe la pratique de la méditation Zen avec celle de la peinture sumi-e. Pour découvrir Beppe Mokuza : <http://sumi-e.fr>



ALAIN KEIGYO PLAIGNAUD

Président de l'Ecole.

Alain Plaignaud pratique la méditation zen depuis 2007 et a rencontré Beppe Mokuza à cette occasion en 2013. En 2017 il interrompt sa carrière d'ingénieur pour se consacrer pleinement à la pratique du sumi-e et de la méditation zen. Il enseigne le sumi-e au sein de l'association *Les Ateliers de l'Encre Poétique* à Versailles et au *Dojo Zen de Paris*.



Keigyo Plaignaud

